



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

Mandat

Secrétaire général – conseiller juridique

Objectif : Gouverner la Société de sauvetage Canada, conformément aux règlements et à la mission de la Société
Assurer la conservation et le classement de tous les dossiers de la corporation, conformément à la loi
Assurer le leadership pour les questions d'ordre juridique pour le conseil d'administration

Durée du mandat : Élu pour un mandat de deux ans au sein du conseil d'administration lors de l'Assemblée générale annuelle de la Société de sauvetage

Se rapporte : au conseil d'administration tel que requis.

Responsabilités:

1. Participer en tant que membre actif au sein du conseil d'administration de manière éthique et légale, en respectant la confidentialité des discussions du conseil d'administration.
2. S'assurer que les registres et archives des procès-verbaux de la corporation soient conservés conformément à la loi et aux besoins de la corporation.
3. S'assurer que la Société de sauvetage au niveau national ait accès à un service de conseil juridique adéquat lorsque nécessaire. Fournir des conseils en tenant compte du besoin d'engager des avocats pour certains services juridiques spécifiques, et, de concert avec le directeur général, établir la liaison entre ces dits services. *Note* : le secrétaire général / conseiller juridique n'a pas la responsabilité de fournir des services juridiques dans les cas concernant la responsabilité civile professionnelle.
4. Présider les auditions publiques et appels dans le cadre de la Politique sur la révision des certifications nationales et présenter son rapport au conseil d'administration tel que requis.
5. Conseiller l'organisation nationale au sujet du respect de la constitution nationale et du besoin de révision.
6. S'assurer que les dirigeants de la corporation connaissent leurs droits et obligations en tant que dirigeants.
7. Assister aux réunions du conseil d'administration, aux réunions de planification et aux Assemblées générales annuelles.
8. Supervise registre de risques.

Aptitudes requises

- Au moins 5 ans d'expérience en tant qu'avocat en droit corporatif ou des affaires, de préférence;
- Compréhension/connaissance de la Société de sauvetage en tant qu'entreprise, de ses activités et de sa structure bénévole;
- Capacité à participer sur une base volontaire;

- Capacité à diriger ou guider la Société vers les ressources juridiques nécessaires;
- Très bonne connaissance de l'anglais;